



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 26 juin 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 juin 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA, M. VANNUCCI à M. VOGLIMACCI, Mme SICHI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. FERRARA à M. le Maire, Mme ZUCCARELLI à Mme JEANNE, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme OTTAVY, Mme PILOTTI à Mme MASSEI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

**Etaient absents :**

M. FILONI, M. CAU, Mme SANNA, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. CASTELLANA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Accusé certifié exécutoire de l'Intérieur

02A-212000046-20190626-2019\_157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Affichage : 01/07/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Séance du mercredi 26 juin 2019**

**Délibération N°2019/ 157**

**Programme d'acquisition de véhicules pour l'année 2019**



## Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio dispose d'une flotte de 223 véhicules et engins de chantier en activité, adaptés aux différentes missions de service public assumées par la Collectivité. Une partie de cette flotte, devenue obsolète, nécessite d'être renouvelée, tandis que des besoins émergents justifient de nouvelles acquisitions.

Le programme 2019 a été bâti en respectant les principes suivant : remplacer les véhicules que la Collectivité loue à différents prestataires par des véhicules dont elle est propriétaire afin de réduire ses frais de fonctionnement, limiter les acquisitions par l'optimisation des ressources en favorisant la mutualisation des moyens entre les différents services utilisateurs, respecter l'environnement en faisant l'acquisition des véhicules les moins polluants possible. C'est en fonction de ces principes que les demandes des différentes directions ont été analysées afin d'élaborer un programme financièrement soutenable dans un contexte de diminution des financements extérieurs.

La priorité pour l'année 2019 est de renforcer la dotation des services opérationnels, en particulier la propreté urbaine et la police municipale dont les missions ont été élargies.

### IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

#### D'ADOPTER le programme 2019 d'acquisition de véhicules suivants :

Nature	Quantité	Prix unitaire HT	Prix global HT
Balayeuse 2m3	1	106 000 €	106 000 €
Mini-pelle 2,7 tonnes	1	40 000 €	40 000 €
Voiture de police SUV	2	25 000 €	50 000 €
Scooter 125cm3	5	2 330 €	11 650 €
Vélos assistance électrique	10	2 000 €	20 000 €
Rachat 9 voitures location	-	-	60 000 €

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la participation de la Collectivité de Corse à hauteur de 40 % du montant, selon le plan de financement suivant :

Collectivités	Taux	Montant HT
Ville d'Ajaccio	60 %	160 590 €
Collectivité de Corse	40 %	107 060 €
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>267 650 €</b>

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la participation de la Collectivité de Corse via l'Agence d'Aménagement durable d'Urbanisme et d'Énergie de Corse et à hauteur de 60 % du montant, selon le plan de financement suivant :

Collectivités	Taux	Montant HT
Ville d'Ajaccio	40 %	8 000 €
ADEME + AUE	60 %	12 000 €
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>20 000 €</b>

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de M. Stéphane Sbraggia,**  
**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
 Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 juin 2019,

**ADOpte**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés**  
**le programme 2019 d'acquisition de véhicules suivants :**

Nature	Quantité	Prix unitaire HT	Prix global HT
Balayeuse 2m3	1	106 000 €	106 000 €
Mini-pelle 2,7 tonnes	1	40 000 €	40 000 €
Voiture de police SUV	2	25 000 €	50 000 €
Scooter 125cm3	5	2 330 €	11 650 €
Vélos assistance électrique	10	2 000 €	20 000 €
Rachat 9 voitures location	-	-	60 000 €
		<b>TOTAL :</b>	<b>287 650 €</b>

**AUTORISE**

**Monsieur le Maire à solliciter la participation de la Collectivité de Corse à hauteur de 40 % du montant, selon le plan de financement suivant :**

Collectivités	Taux	Montant HT
Ville d'Ajaccio	60 %	160 590 €
Collectivité de Corse	40 %	107 060 €
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>267 650 €</b>

## AUTORISE

Monsieur le Maire à solliciter la participation de la Collectivité de Corse via l'Agence d'Aménagement durable d'Urbanisme et d'Energie de Corse et à hauteur de 60 % du montant, selon le plan de financement suivant :

Collectivités	Taux	Montant HT
Ville d' Ajaccio	40 %	8 000 €
ADEME + AUE	60 %	12 000 €
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>20 000 €</b>

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**  
(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**



Laurent MARCANGELI